

Commune de Tenay

Nombre de
Conseillers

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

Absents 2

Pouvoirs 2

L'an deux mil vingt-six et le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. PARDO, C. GRABIT, F. MALARD, G. PLACET, C. TIVEDDU, J-L. BOUTON, D. TRIANTAFFYLIDIS, S. MATHIEU-CHEVROLAT ; S. BRUN ; V. AUZIAS, M. LUTTENSCHLAGER, F. CIFFOTTI S. CHEVRY ; J-F BONIN

Date de convocation : 01/04/2026

Secrétaire de séance : Carlos PARDO

S. CHEVRY donne pouvoir à C. PARDO
J-F. BONIN donne pouvoir à C. TIVEDDU

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'EHPAD LA MAISON A SOIE

Délibération N° 25/2026

--*--

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de désigner les représentants de la Commune qui siégeront au Conseil d'Administration de l'EHPAD la Maison à Soie à Tenay.

Il rappelle la composition de cette assemblée conformément au décret N° 2005-1260 du 4 octobre 2005 paru au Journal Officiel du 7 octobre 2005 pris en application de la loi du 2 janvier 2002 :

Pour les établissements publics sociaux et médico-sociaux intercommunaux, le nombre de représentants à voix délibérative est fixé comme suit :

-3 représentants au moins de collectivités territoriales qui sont à l'origine de la création de l'établissement, élus par leur assemblée délibérante au scrutin secret, à la majorité absolue au 1^{er} tour, à la majorité relative au second tour : soit pour l'EHPAD de Tenay, 1 élu de chacune des communes de Tenay, Argis, Chaley.

- 1 représentant de la commune d'implantation

Il y aurait donc lieu d'élire 2 représentants.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- Elit à l'unanimité M. Gaël ALLAIN et Madame Christiane TIVEDDU

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.



Le Maire,
Gaël ALLAIN

Par délégation de
Maire
C. PARDO
Adjoint au Maire